

L'UDAF et la CPME de Haute-Savoie s'unissent pour améliorer le bien-être des salariés et des employeurs

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de Haute-Savoie et la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) de Haute-Savoie ont signé ce jour une convention de partenariat destinée à renforcer l'accompagnement social, familial et professionnel des chefs d'entreprise et de leurs salariés dans le département.

À travers ce partenariat inédit, les deux structures mettent en commun leurs expertises pour proposer des actions concrètes visant à améliorer la qualité de vie au travail, faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, et favoriser un meilleur accès à l'information sur les dispositifs d'aide existants.

Un engagement commun pour les familles et les entreprises

Cette collaboration repose sur une volonté partagée de répondre aux besoins des acteurs économiques locaux tout en prenant en compte leur réalité humaine et familiale. Des événements, ateliers et conférences seront organisés pour sensibiliser, informer et accompagner les bénéficiaires dans leurs droits et leurs démarches.

Les services proposés dans le cadre de ce partenariat seront entièrement gratuits pour les chefs d'entreprise adhérents à la CPME 74 ainsi que pour leurs salariés.

Vers une dynamique durable et solidaire

Un comité de suivi annuel permettra d'évaluer l'impact des actions engagées et d'identifier de nouvelles pistes de coopération pour répondre de manière toujours plus adaptée aux évolutions des besoins sur le territoire.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans une dynamique de responsabilité sociale et territoriale, au service de l'humain, de l'emploi et du lien social au cœur du tissu économique de la Haute-Savoie.

Contact presse :

UDAF de Haute-Savoie - Julie SAMPER - julie.samper@udaf74.fr - Tel. 04 50 24 36 22

CPME de Haute-Savoie - Manon BOULBEN - communication@cpmehautesavoie.fr - Tel. 06 09 24 70 27

A propos de l'UDAF 74

L'UDAF 74 a été créée sous statut associatif le 29 août 1945. Cette association reconnue d'utilité publique assure la représentation des familles dans plus de 150 instances liées aux domaines de la vie familiale : Enfance et adolescence ; Education - formation ; Protection Sociale ; Santé ; Consommation - vie quotidienne ; Environnement - développement durable - aménagement du territoire ; Habitat.

Ensuite, elle fédère les associations et fédérations familiales du département, soit 131 associations familiales qui rassemblent plus de 13 800 familles.

Enfin, elle gère des services de protection juridique des majeurs et d'action sociale. Ceux-ci viennent notamment en aide de mineurs isolés, aux familles en difficulté économique et aux majeurs protégés.

A propos de la CPME 74

La CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) est une organisation patronale fondée en 1944. Elle a pour mission de défendre les droits et les préoccupations des PME/TPE auprès des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des institutions économiques.

La CPME 74, accompagnée par la DDETS, a pour mission d'aider les entreprises faisant face à des difficultés, les accompagner sur des sujets RH, VAE (*Validation d'Acquis par l'Expérience*), sur des questions relevant du dialogue social et est également animateur du Club les Entreprises s'Engagent de Haute-Savoie.

Avec 459 entreprises adhérentes au 31 mars 2025 représentant 8600 salariés, la CPME Haute-Savoie compte également 32 chefs d'entreprises à son Conseil d'Administration ainsi que 80 mandataires portant les voix des entreprises du territoire dans diverses instances (CAF, France Travail, Prud'homme, CARSAT, URSSAF...).

Les adhérents de la CPME Haute-Savoie sont fédérés par environ 75 ateliers et événements à l'année. Certains sont également investis dans une ou plusieurs commissions portées par la CPME 74 (Leadership au féminin, Handicap, Immobilier, Mandats...).